

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le premier jour du mois de mai en l'an deux mille dix-huit, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS (ÈRES) :**  
Gesa Wehmeyer-Laplante  
Jean-Pierre Ducruc  
Michel Routhier  
Jean Lecours  
Guy Boucher  
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 1 citoyen.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 03 avril 2018
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Rapports financiers au 31 décembre 2017
  - Bail sur le lot 3 591 412 P – Prolongation d'un an
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
  - Rapports financiers au 31 décembre 2017

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A

  - Honoraires professionnels n° 9 (Norda Stelo inc.)
  - Décompte progressif n° 1 (Le groupe Drumco Construction inc.)
  - Travaux supplémentaires – Portes intérieures donnant accès à la patinoire
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Règlement n° 578-2018 concernant la prévention des incendies aux fins d'abroger le Règlement n° 423-2009
  - Adoption
- 6) Voirie
  - Réfection rue Hamel
    - Soumission(s) et octroi de contrat – appel d'offres de services professionnels pour la réalisation des plans et devis
  - Réfection rang Saint-Eustache
    - Soumission(s) et octroi de contrat – Étude géotechnique
  - Réglementation de la vitesse dans les rues urbaines
    - Intention de modification
- 7) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité consultatif d'urbanisme
    - Dépôt du procès-verbal de la séance du 11 avril 2018
    - Proposition de modifications au Règlement de zonage numéro 389-2007
  - Dérogation mineure
    - Dossier M. Kevin Ferrero-Belleau, lot 3 592 157
    - Dossier M. Alexandre Laflamme et Mme Mélanie Waterer, lot 5 491 542

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

Second projet de règlement n° 577-2018 aux fins de modifier le Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007 (agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3) et le Règlement de zonage n° 389-2007 (agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P)

- Assemblée publique
- Adoption
- Avis de motion

### 8) Loisirs et culture

Terrain de jeux

- Engagement de deux animatrices

Hôtel de ville

- Mandat surveillance des travaux (Monique Brunet, architecte)
- Soumission(s) et octroi de contrat

### 9) Varia

Comité Familles-MADA de Sainte-Croix

- Dépôt d'un procès-verbal

Organisme des Bassins Versants (OBV) de la zone du Chêne

- Projet (FARR) lutte à la Berce du Caucase – Mandat

Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches

- Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2018

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

120-2018

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé de modifier le point « *Second projet de règlement n° 577-2018 aux fins de modifier le Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007 et le Règlement de zonage n° 389-2007 (agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3 et agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P)* » pour « *Second projet de règlement n° 577-2018 aux fins de modifier le Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007 (agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3) et le Règlement de zonage n° 389-2007 (agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P)* ».

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et tenant compte de la modification demandée.

121-2018

## PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AVRIL 2018

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 03 avril 2018 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

122-2018

## COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

### MUNICIPALITÉ

### SALAIRES D'AVRIL 2018

SALAIRES BRUT DU 25 MARS 2018 AU 21 AVRIL 2018	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	15 191.42
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	18 645.38
	AVANTAGES SOCIAUX	5 156.66
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>38 993.46</b>

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018**

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) D'AVRIL 2018**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>38 993.46</b>

**COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2018- RATIFICATION**

<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>217.00</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	217.00	REMISE MARS 2018
<b>COMMISSION DE LA SANTE ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b>		<b>1 581.63</b>	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	65.00	FRAIS DE GESTION 2018
213000200	CONT. EMPLOYEUR ADMINISTRATION	-95.21	AJUSTEMENT COTISATION 2017
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	1 707.05	FRAIS DE GESTION 2018
232000200	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -VM	-95.21	AJUSTEMENT COTISATION 2017
<b>CORPORATION DES FLEURONS DU QUÉBEC</b>		<b>431.16</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	431.16	INSCRIPTIONS ATELIER VERT 2018 (3)
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>1 626.08</b>	
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	231.84	DÉNEIGEMENT 2017-2018 COURS ET STATIONNEMENT 2/2
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	1 394.24	DÉNEIGEMENT 2017-2018 COURS ET STATIONNEMENT 2/2
<b>FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN</b>		<b>2 967.53</b>	
292149840	UNITÉ D'URGENCE INT. 515-2013	2 967.53	INTÉRÊTS RÈGLEMENT 515-2013
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>		<b>139.24</b>	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	26.00	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	64.55	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.31	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	50.00	ESSENCE INCENDIE
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>3 517.83</b>	
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	87.90	SERVICE MI-JANVIER À MI-MARS 2018
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	87.90	SERVICE MI-JANVIER À MI-MARS 2018
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 880.16	SERVICE MARS 2018
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	151.36	SERVICE MARS 2018
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 310.51	SERVICE MARS 2018
<b>INFO PAGE INCENDIE</b>		<b>120.32</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	120.32	SERVICE MARS 2018
<b>INFO PAGE P/RÉPONDANTS</b>		<b>68.76</b>	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	68.76	SERVICE MARS ET AVRIL 2018
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>25 868.01</b>	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 877.84	QUOTE-PART 2018 4/12
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 962.17	QUOTE-PART 2018 4/12
222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	3 340.50	QUOTE-PART 2018 1/4
249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	7 687.50	QUOTE-PART 2018 1/4
<b>MARTEL FLEURISTE</b>		<b>108.08</b>	
216000310	FRAIS DEPLACEMENT ET AUTRES	108.08	DÉCÈS MME YVONNE FORTIN (BELLE-MÈRE EDITH PLOURDE)
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>16 076.11</b>	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	907.82	REMISE MARS 2018
5513825000	RQAP A PAYER	1 114.01	REMISE MARS 2018
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 402.76	REMISE MARS 2018
5513850000	R.R.Q. A PAYER	4 882.14	REMISE MARS 2018
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	2 485.00	REMISE MARS 2018
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	5 284.38	REMISE MARS 2018
<b>POSTES CANADA</b>		<b>168.85</b>	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	168.85	AVIS NO 256
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>21.74</b>	
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	21.74	ÉCLAIRAGE SALLE DE QUILLES
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>7 600.57</b>	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 299.62	REMISE MARS 2018
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	1 985.00	REMISE MARS 2018
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	4 315.95	REMISE MARS 2018
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>115.07</b>	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.07	SERVICE MARS 2018
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>124.12</b>	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	41.38	SERVICE MAI 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	41.38	SERVICE MAI 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	41.36	SERVICE MAI 2018

**Total : 60 752.10**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018.

### COMPTES À PAYER D'AVRIL 2018

<b>AMÉLIE HUOT</b>		<b>297.20</b>	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	8.65	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	29.88	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	209.07	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	32.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	11.50	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1.10	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>AREO-FEU LTEE</b>		<b>85.36</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	85.36	PILES AU LITHIUM (2)
<b>ASSOCIATION DES DIRECTEURS</b>		<b>163.26</b>	
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	163.26	FORMATION CONTRATS MUNICIPAUX (FRANCE DUBUC)
<b>ATELIER GENYTECH INC.</b>		<b>850.45</b>	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	206.01	VÉRIFICATION MÉCANIQUE CAMION # 911
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	205.71	VÉRIFICATION MÉCANIQUE CAMION # 711
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	438.73	VÉRIFICATION MÉCANIQUE CAMION # 411
<b>BETON LAURIER INC.</b>		<b>501.16</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	501.16	BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
<b>BOVIN &amp; GAUVIN INC.</b>		<b>13 039.59</b>	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	2 982.31	SYSTÈME DE STABILISATEUR POUR VÉHICULE
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	10 057.28	CISAILLE MÂCHOIRE DE VIE
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>212.61</b>	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	147.16	PAPETERIE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	19.12	PAPETERIE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	37.07	PAPETERIE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.26	PAPETERIE
<b>C.A.U.C.A.</b>		<b>586.37</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	586.37	FRAIS MODULE DE BASE DU 01-04-2018 AU 30-04-18
<b>C.E.R. TURMEL ENR.</b>		<b>647.59</b>	
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	13.80	FER (CHARIOT PAVILLON DE SERVICES)
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	232.53	FER (BOÎTES À FLEURS)
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	401.26	FER (CONTENEUR À DÉCHETS)
<b>CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC</b>		<b>86.00</b>	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	86.00	MISE À JOUR SIGNALISATION ROUTIÈRE
<b>CLAIRE LEMAY</b>		<b>500.00</b>	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
<b>CLD DE LA MRC DE LOTBINIERE</b>		<b>1 725.77</b>	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	1 725.77	PARTENARIAT CAMPAGNE DE COMMUNICATION RÉGIONALE 2018
<b>COMPASS MINERALS CANADA CORP.</b>		<b>5 605.95</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 605.95	SEL ADOUCISSEUR
<b>CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.</b>		<b>500.00</b>	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
<b>CONSTRUCTION ROCHETTE</b>		<b>500.00</b>	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
<b>DEL DEGAN, MASSÉ &amp; ASSOCIÉS INC.</b>		<b>2 352.39</b>	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	2 352.39	SERVICE D'URBANISME DU 07 AU 31 MARS 2018
<b>DÉPLACE DE L'AIR</b>		<b>2 483.46</b>	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	2 483.46	COMBOOST BOXE ET CIRCUIT SPINNING SESSION HIVER 2018
<b>DOCUMENT EXPRESS ENR.</b>		<b>1.73</b>	
261000670	URBANISME - PAPETERIES	1.73	COPIE PLAN D'ARPENTAGE
<b>DUBUC FRANCE</b>		<b>102.00</b>	
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	102.00	RENOUVELLEMENT ANTI-VIRUS CONSEIL (4)
<b>FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.</b>		<b>27 842.75</b>	
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	114.98	ÉPANDAGE D'ABRASIF
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	11 520.66	DÉNEIGEMENT 2017-2018 RUES SECTEUR URBAIN 5/5
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	6 990.48	DÉNEIGEMENT 2017-2018 CÔTE ET RUE DU BATEAU 5/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	9 216.63	DÉNEIGEMENT 2017-2018 TROTTOIRS 5/5
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>		<b>742.76</b>	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	112.50	ESSENCE - SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	57.50	ESSENCE - KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	86.50	ESSENCE - SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.20	ESSENCE - SILVERADO
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	80.00	ESSENCE - CENTRE PLEIN AIR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	88.50	ESSENCE - SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.25	ESSENCE - KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	118.25	ESSENCE - SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	49.75	ESSENCE - KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-8.69	ESCOMPTE ULTRAMAR
<b>FLEURS DE LAURIER SENC.</b>		<b>79.91</b>	
216000310	FRAIS DEPLACEMENT ET AUTRES	79.91	DÉCÈS M. ARTHUR TARDIF
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>		<b>12.00</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	12.00	AVIS DE MUTATION

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>10 172.53</b>	
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 173.82	SERVICE MARS 2018
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	7 998.89	SERVICE MARS 2018
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	-1 500.09	CRÉDIT SURCHAGE DE CARBURANT JUILLET À DÉCEMBRE 2017
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	-1 500.09	CRÉDIT SURCHAGE DE CARBURANT JUILLET À DÉCEMBRE 2017
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>8 338.97</b>	
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	7 956.27	ÉCLAIRAGE S/QUILLES
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	382.70	VÉRIFIER TROUBLE ÉLECTRIQUE POMPES, CHAUFFAGE DU HALL & THERMOSTAT
<b>GROUPE ULTIMA INC.</b>		<b>108.00</b>	
219000420	ASSURANCES	108.00	ENSEIGNES DE BIENVENUE EST ET OUEST
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>6 668.20</b>	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	2 218.33	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2018
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 358.66	SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2018
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	44.31	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2018
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	1 122.69	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2018
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	279.47	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2018
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	644.74	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2018
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>64.39</b>	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	64.39	AFFICHES C/FAMILLE
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>		<b>1 463.21</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 463.21	POLICE NO 48842 AVRIL 2018
<b>LABORATOIRES ENVIRONEX</b>		<b>173.73</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	130.96	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	42.77	ANALYSE D'EAU
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>1 317.90</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 317.90	BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
<b>LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.</b>		<b>227.43</b>	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	83.07	CHANGEMENT D'HUILE VTT
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	94.27	TREUIL VTT
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	50.09	ENTRETIEN VTT INC.
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>316.47</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	112.14	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	107.94	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	96.39	ACHATS VOLUMES
<b>LOCALISATION BOIS-FRANCS INC.</b>		<b>480.71</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	480.71	BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>108.10</b>	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	108.10	FORMATION RHSPPPP (STÉPHANE MILOT)
<b>MICHÈLE YOUINOU</b>		<b>300.00</b>	
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	300.00	SACS CADEAUX (12) BRUNCH DES BÉNÉVOLES
<b>MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.</b>		<b>16 242.51</b>	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	12 967.16	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	3 275.35	AVIS JURIDIQUE RÉGLEMENT DE ZONAGE
<b>MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT</b>		<b>258.12</b>	
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	258.12	LOCATION CENTRE DE FORMATION INCENDIE (PRATIQUE 25-03-18)
<b>NORA BYRNE</b>		<b>831.25</b>	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	831.25	COURS DE YOGA RETRAITÉ 2/2
<b>NOVICOM 2000 INC.</b>		<b>165.36</b>	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	165.36	RÉPARATION RADIO
<b>ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.</b>		<b>40.00</b>	
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	40.00	MALLETTE PORTABLE (MAIRE)
<b>PAGES JAUNES</b>		<b>130.72</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	130.72	SERVICE AVRIL 2018
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>		<b>1 126.75</b>	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	1 126.75	BANQUE DE SERVICES PROFESSIONNELS PRÉPAYÉS
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>5.14</b>	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.14	PAPIERS MOUCHOIRS
<b>PREVIMED INC.</b>		<b>51.00</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	51.00	REPLISSAGE OXYGÈNE
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>1 125.86</b>	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	220.41	BOIS, VIS, COURROIE & ADHÉSIF (TABLES DE PIQUE-NIQUE)
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	278.49	BOIS & ADHÉSIF (TABLES DE PIQUE-NIQUE)
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	29.60	PRÉSERVATIF À BOIS & PINCEAUX (2)
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	65.36	CHARIOT (PAVILLON DE SERVICES)
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	453.77	BOIS, VIS, PAPIER ABRASIF & ADHÉSIF PILES (2)
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	12.60	PIÈCES ET ACCESSOIRES (LOISIRS)
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	41.78	PIÈCES ET ACCESSOIRES (LOISIRS)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	21.82	GANTS (2)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	2.03	RUBAN (2)
<b>REAL HUOT INC.</b>		<b>468.15</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	468.15	RÉPARER BORNE-FONTAINE EAU INDUSTRIELLE
<b>RENÉ DEMERS</b>		<b>271.69</b>	
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	271.69	SPECTACLE BRUNCH DES BÉNÉVOLES 2018
<b>RÉNOVATIONS G. LALIBERTÉ INC.</b>		<b>965.79</b>	
241200443	ENLEVEMENT NEIGE - U/EAU POT	965.79	DÉNEIGEMENT 2017-2018 USINE D'EAU

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

<b>RESTO-BAR LE CUBE</b>		<b>2 504.16</b>	
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	2 504.16	BRUNCH DES BÉNÉVOLES 2018 & SOUPER SPAGHETTI (SPECTACLE)
<b>SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN</b>		<b>266.52</b>	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	266.52	ENTRAIDE INCENDIE 27-01-2018 (1034 ROUTE LAURIER)
<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>		<b>331.13</b>	
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	55.19	SERVICE AVRIL À JUIN 2018
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.18	SERVICE AVRIL À JUIN 2018
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.19	SERVICE AVRIL À JUIN 2018
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	SERVICE AVRIL À JUIN 2018
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	55.19	SERVICE AVRIL À JUIN 2018
213000451	LOCATION ALARME- ADMINISTRAT.	55.19	SERVICE AVRIL À JUIN 2018
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>728.82</b>	
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	63.37	SERVICE AVRIL 2018
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.37	SERVICE AVRIL 2018
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	63.37	SERVICE AVRIL 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.96	SERVICE AVRIL 2018
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.15	SERVICE AVRIL 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	215.54	SERVICE AVRIL 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	164.06	SERVICE AVRIL 2018
<b>TELU MOBILITE</b>		<b>285.18</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	8.20	SERVICE AVRIL 2018
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	81.53	SERVICE AVRIL 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	57.83	SERVICE AVRIL 2018
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	22.99	SERVICE AVRIL 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.52	SERVICE AVRIL 2018
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	91.11	SERVICE AVRIL 2018
<b>TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>		<b>1 072.49</b>	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	1 072.49	PHOTOCOPIES DU 11-03-18 AU 10-04-18
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>76.98</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE MAI 2018
<b>YVON ST-LAURENT, FORMATEUR</b>		<b>720.00</b>	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	720.00	COURS D'AUTO DÉFENSE 17-01-18 AU 04-04-18

**Total : 116 325.57**

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 05-2018

123-2018

#### RAPPORTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Monsieur Jacques Gauthier commente les états financiers.

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2017 démontrant un surplus budgétaire de 481 900 \$, tels que préparés par Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l..

124-2018

#### BAIL SUR LE LE LOT 3 591 412 P – PROLONGATION D'UN AN

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est propriétaire du lot 3 591 412 P;

**ATTENDU QUE** madame Nathalie Vézina, selon une entente signée pour location avec option d'achat à madame Sylvie Houde, sera la locataire dudit lot pour un casse-croûte saisonnier;

**ATTENDU QUE** le présent bail vient à échéance le 30 avril 2018 et que la locataire désire prolonger ledit bail d'une année;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la prolongation d'un an dudit bail entre les parties pour le lot 3 591 412 P (plan annexé aux présentes) aux conditions suivantes :

- Période du 01 mai 2018 au 30 avril 2019;
- Augmentation de 5 %, soit 532,50 \$, en sus de toutes taxes applicables;
- Maintien de toutes les autres conditions actuelles du bail daté du 30 avril 2013 par la notaire Marylène Demers sous sa minute 3042.

#### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

125-2018

#### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

### CENTRE CULTUREL

#### SALAIRES D'AVRIL 2018

SALAIRES BRUTS DU 25 MARS 2018 AU 21 AVRIL 2018	ADMINISTRATION (DIRECTION)	3 608.16
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	10 142.63
	AVANTAGES SOCIAUX	2 434.46
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 185.25</b>

#### INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) D'AVRIL 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>16 185.25</b>

#### COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2018 – RATIFICATION

<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>275.14</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	275.14	REMISE MARS 2018
<b>HERITAGE FOOD SERVICE GROUP OF CANADA</b>		<b>348.37</b>	
270155322	FRET & MESSAGERIES	20.70	FRAIS DE LIVRAISON
270165526	ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	327.67	THERMOSTAT FRITEUSE
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>3 517.75</b>	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	3 517.75	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-MARS 2018
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>5 192.46</b>	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	349.71	REMISE MARS 2018
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 802.08	REMISE MARS 2018
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	220.00	REMISE MARS 2018
5513820000	RQAP A PAYER	276.25	REMISE MARS 2018
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	505.84	REMISE MARS 2018
5513850000	R.R.Q. A PAYER	2 038.58	REMISE MARS 2018
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>2 231.15</b>	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	655.57	REMISE MARS 2018
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	220.00	REMISE MARS 2018
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 355.58	REMISE MARS 2018

**Total : 11 564.87**

#### COMPTES À PAYER D'AVRIL 2018

<b>AIGUISAGE ROUSSEAU</b>		<b>78.18</b>	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	78.18	LAMES (2)
<b>C.E.R. TURMEL ENR.</b>		<b>32.20</b>	
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	32.20	ENTRETIEN POUBELLE ARÉNA
<b>CIMCO REFRIGERATION</b>		<b>556.48</b>	
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	556.48	FERMETURE SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
<b>DOCUMENT EXPRESS</b>		<b>54.85</b>	
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	54.85	CARTES DE TEMPS (500)
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>35.30</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	35.30	GARDE-THERMOSTAT
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>3 285.01</b>	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	3 285.01	SERVICE MI-MARS À MI-APRIL 2018
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>		<b>1 629.84</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 629.84	POLICE NO 48842 AVRIL 2018
<b>JOSIANE TARDIF</b>		<b>212.90</b>	
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	61.67	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181610	ACHATS - BAR	65.96	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	11.17	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	25.10	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	16.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	33.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>KORVETTE</b>		<b>2.88</b>	
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	2.88	PAPETERIE
<b>LES ENSEIGNES PALA</b>		<b>3 449.26</b>	
2308201721	IMM. ENT. PARC J-G-FOURNIER	1 724.63	ENSEIGNES JEUX D'EAU
2308603725	MACH OUT ÉQU PARC J-G-FOURNIER	1 724.63	ENSEIGNES CIRCUIT EXERCISEURS
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>34.00</b>	
270125494	ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	34.00	DÉCLARATION ANNUELLE
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>		<b>3 139.97</b>	
270140414	SERVICES PROF. - INFORMATIQUE	1 059.01	CONTRAT ENTRETIEN INFORMATIQUE 2018
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	286.02	ORDURES JANVIER 2018
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	572.04	ORDURES FÉVRIER ET MARS 2018
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	1 222.90	ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2018

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>188.56</b>	
270165526	ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	188.56	RÉPARATION FRITEUSE
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>360.78</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	360.78	SERVICE AVRIL 2018
<b>TELUS MOBILITÉ</b>		<b>292.55</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	292.55	SERVICE AVRIL 2018

Total : 13 352.76

126-2018

### RAPPORTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

M. Jacques Gauthier commente les états financiers.

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2017 démontrant une participation municipale au déficit de 97 416 \$, tels que préparés par Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l..

### MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A

127-2018

### HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 9 (NORDA STELO INC.)

**ATTENDU** les résolutions numéros 068-2015, 148-2015, 166-2016 et 226-2017;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Norda Stelo inc., la somme de 9 222,83 \$ relativement aux plans et devis pour soumission et construction ainsi que le suivi de l'appel d'offres concernant le projet de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0237361 datée du 12 avril 2018.

128-2018

### DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LE GROUPE DRUMCO CONSTRUCTION INC.)

**ATTENDU** la résolution numéro 063-2018;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à Le Groupe Drumco Construction inc., la somme de 137 079,55 \$ relativement aux travaux de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A selon la recommandation de Norda Stelo inc. datée du 25 avril 2018.

129-2018

### TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – PORTES INTÉRIEURES DONNANT ACCÈS À LA PATINOIRE

**ATTENDU** les travaux présentement en cours au centre culturel et sportif concernant la modification et conversion du système de réfrigération;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge requis de procéder au changement des portes intérieures donnant accès à la patinoire;

**ATTENDU** la soumission reçue datée du 16 avril 2018 au coût de ± 14 775,00, taxes en sus, pour ces travaux supplémentaires;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter lesdits travaux selon la soumission présentée et de payer ces travaux supplémentaires à même le règlement d'emprunt ou à même le poste budgétaire 59-13184-000 « fonds réservés loisirs en général » selon l'état du coût net à la fin des travaux.

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

### RÈGLEMENT N° 578-2018 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT N° 423-2009

130-2018

### ADOPTION



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Croix a compétence, sur son territoire, en matière de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** l'élaboration du schéma de couverture de risques en cette matière sur le territoire de la MRC de Lotbinière en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4);

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 16 de cette loi, les municipalités sont tenues d'adopter des mesures réglementaires en matière de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a élaboré une telle réglementation de concert avec les autres municipalités de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement numéro 423-2009 est abrogé par le présent projet de règlement numéro 578-2018;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs conférés à la municipalité, notamment par la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1);

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le troisième jour du mois d'avril 2018 le projet de règlement numéro 578-2018;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 03 avril 2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Guy Boucher**

**APPUYÉ PAR : Jean Lecours**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 578-2018 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 578-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 578-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

### VOIRIE

#### RÉFECTION RUE HAMEL

131-2018

#### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS

**ATTENDU** les huit soumissions reçues relativement au projet « Appel d'offres de services professionnels pour la réalisation des plans et devis pour la réfection de la rue Hamel »;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection à retenir la firme ayant le meilleur pointage conformément à leur mandat et en vertu de la loi;

	Prix	Pointage
▪ Groupe Conseil CHG s.e.n.c.	57 372,53 \$	21.70
▪ Les Consultants S.M. inc.	72 342,27 \$	18.90
▪ CIMA + s.e.n.c	71 284,50 \$	18.13
▪ WSP Canada inc.	77 251,70 \$	17.05
▪ Les Services EXP inc.	78 665,90 \$	16.91
▪ Pluritec ltée	86 094,43 \$	15.56
▪ EMS Infrastructure inc.	80 200,81 \$	15.34
▪ GBI experts-conseils inc.	95 908,70 \$	13.74

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

**IL** est proposé par Michel Routhier appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater la firme « Groupe Conseil CHG s.e.n.c. » à procéder à la réalisation des plans et devis pour la réfection de la rue Hamel pour le prix de 57 372,53 \$, incluant toutes taxes, le tout sujet à l'application des prix unitaires tenant compte de la mention au point 3 « Description des services » au devis de l'appel d'offres de février 2018, selon la soumission présentée.

### RÉFECTION RANG SAINT-EUSTACHE

132-2018

#### SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Trois (3) soumissions reçues :

➤ GHD Consultants Ltée	15 176,70 \$
➤ EnGlobe Corp.	28 513,80 \$
➤ Groupe ABS inc.	55 992,83 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à GHD Consultants Ltée pour le prix de 15 176,70 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

### RÈGLEMENTATION DE LA VITESSE DANS LES RUES URBAINES

133-2018

#### INTENTION DE MODIFICATION

**ATTENDU** le rapport du plan de déplacement « À pieds, à vélo, ville active » daté de mai 2017 et déposé au conseil municipal le 04 juillet 2017;

**ATTENDU QUE** ledit rapport recommande de modifier la vitesse dans les rues urbaines pour assurer la sécurité lors de déplacement;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge requis de modifier la vitesse à 30 kilomètres dans toutes les rues urbaines à l'exception des routes numérotées, soient les routes 132 et 171;

**ATTENDU QUE** ladite modification à la réglementation de la vitesse requiert des procédures légales;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de procéder à la modification de la vitesse dans les rues urbaines selon les procédures requises.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

#### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2018

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 11 avril 2018.

134-2018

#### PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 389-2007

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix juge nécessaire de réviser le Règlement de zonage numéro 389-2007 afin :

- d'ajouter et de modifier certaines définitions au chapitre I portant sur les dispositions déclaratoires interprétatives;
- d'ajouter l'article 18.7 nommé « Projet intégré » dans le chapitre XVIII : Normes relatives à certains usages et constructions;
- de modifier l'article 6.1.5 « Nombre de bâtiments principaux par terrain » dans le Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

- d'ajouter à l'article 6.1.6 « Les bâtiments principaux et la ligne de rue » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation;
- de modifier l'article 6.2.1.2 « Implantation entre 2 bâtiments principaux existant » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation;
- d'ajouter « Projet intégré » dans la colonne « Usage spécifiquement autorisé » pour la zone 19-H.

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter ces modifications au Règlement de zonage numéro 389-2007;

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la proposition de modifications, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

### DÉROGATION MINEURE

135-2018

#### DOSSIER M. KEVIN FERRERO-BELLEAU, LOT 3 592 157

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure localisée au 282, rue Thibodeau, Sainte-Croix, lot 3 592 157, qui vise à permettre l'implantation d'un garage annexé d'une superficie de 64,8 mètres carrés à une distance d'un mètre de la ligne latérale du terrain, ce qui porterait la superficie en bâtiments accessoires à 88,47 mètres carrés et la somme des marges à 4,14 mètres. L'article 7.2.4.1 du Règlement de zonage 389-2007 indique que la marge latérale minimale applicable est de 2 mètres et que la somme minimale des marges latérale est de 5 mètres. L'article 7.2.3 du Règlement de zonage 389-2007 autorise une superficie maximale en bâtiments accessoires de 85,6 mètres carrés pour le terrain visé par la demande.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure localisée au 282, rue Thibodeau, lot 3 592 157, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en raison qu'il est possible de modifier le projet de construction d'un garage annexé, de modifier le garage existant et que le refus n'a pas pour effet de causer un préjudice sérieux au demandeur.

136-2018

#### DOSSIER M. ALEXANDRE LAFLAMME ET MME MÉLANIE WATERER, LOT 5 491 542

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure localisée au 5270, route Marie-Victorin, Sainte-Croix, lot 5 491 542, qui vise à permettre l'implantation d'un garage isolé avant. L'article 9.1 du Règlement de zonage 389-2007 ne permet pas la construction d'un garage isolé en cour avant.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de refuser la demande de dérogation mineure localisée au 5270, route Marie-Victorin, lot 5 491 542, contrairement à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en raison qu'il est possible de modifier le projet de construction d'un garage isolé et que le refus n'a pas pour effet de causer un préjudice sérieux au demandeur.

### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 577-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME N° 387-2007 (AGRANDIR LA GRANDE AFFECTATION M-1 À MÊME LA GRANDE AFFECTATION P-3) ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007 (AGRANDIR LA ZONE 08-CH À MÊME LA ZONE 09-P)

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le maire sur le second projet de règlement numéro 577-2018. Monsieur Jacques Gauthier explique le projet.

137-2018

### ADOPTION

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement relatif au plan d'urbanisme portant le numéro 387-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 387-2007 de façon à agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité doit modifier ledit règlement numéro 389-2007 pour assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié par le présent règlement en agrandissant la zone 08-CH à même la zone 09-P;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le troisième jour du mois d'avril 2018, le projet de règlement numéro 577-2018 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour de mai 2018 sur le projet de règlement numéro 577-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre;

**IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-PIERRE DUCRUC**

**APPUYÉ PAR : JEAN LECOURS**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**IL** est ordonné et statué par ce second projet de règlement de ce conseil portant le numéro 577-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

**QUE** le second projet de règlement numéro 577-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le second projet de règlement numéro 577-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 577-2018.

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME » ET LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À :**

- Agrandir la grande affectation M-1 à même la grande affectation P-3
- Agrandir la zone 08-CH à même la zone 09-P

### LOISIRS ET CULTURE

#### TERRAIN DE JEUX

138-2018

#### ENGAGEMENT DE DEUX ANIMATRICES

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes à titre d'animatrices du terrain de jeux 2018 sous la supervision de la directrice des loisirs et de la culture :

- Mme Maude Laliberté
- Mme Zoé Laverdière

Durée de l'emploi : Du 25 juin au 10 août 2018 (7 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

### HÔTEL DE VILLE

139-2018

#### MANDAT SURVEILLANCE DES TRAVAUX (MONIQUE BRUNET, ARCHITECTE)

**ATTENDU** l'offre de service de Monique Brunet, architecte, datée du 25 janvier 2017 relativement à la surveillance des travaux concernant les travaux de réfection de l'hôtel de ville, pour un montant forfaitaire de 4 600,00 \$, en sus des taxes;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de mandater Monique Brunet, architecte, pour la surveillance des travaux selon l'offre présentée.

140-2018

#### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Quatre (4) soumissions reçues :

		+ option revêtement AD300SR
➤ C.J. Picard inc.	244 640,36 \$	4 599,00 \$
➤ Experts Constructions MG inc.	292 294,00 \$	3 736,69 \$
➤ Construction JC-7 inc.	305 000,74 \$	9 856,81 \$
➤ Construction Marc Bolduc inc.	307 673,10 \$	2 874,37 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à C.J. Picard inc. pour le prix de 244 640,36 \$ taxes incluses, avec l'option « Revêtement AD300SR » pour le prix de 4 599,00 \$, taxes incluses, selon la soumission présentée.

### VARIA

#### COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

##### DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière du procès-verbal du comité familles-MADA de Sainte-Croix tel que présenté, soit :

- 21 février 2018

#### ORGANISME DES BASSINS VERSANTS (OBV) DE LA ZONE DU CHÊNE

141-2018

##### PROJET (FARR) LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE – MANDAT

**ATTENDU** le règlement 568-2017, Règlement Harmonisé sur la Sécurité Publique et la Protection des Personnes et des Propriétés (RHSPPPP);

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2018

**ATTENDU** l'article 4.1.7 du RHSPPPP sur les mauvaises herbes ou espèces envahissantes et particulièrement l'annexe S identifiant spécifiquement la Berce du Caucase;

**ATTENDU** la subvention du **Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)** au regroupement des Organismes de Bassins Versants de Chaudière-Appalaches pour la lutte contre la Berce du Caucase dans la région de Chaudière-Appalaches;

**ATTENDU** la présence reconnue d'un important foyer de Berce du Caucase dans la municipalité reconnu et identifié par l'Organisme des Bassins Versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne);

**ATTENDU** le rôle et les connaissances de l'OBV du Chêne concernant la lutte contre les espèces exotiques envahissantes;

**ATTENDU** la possibilité pour l'OBV du Chêne d'obtenir des fonds à même la subvention du FAAR pour la lutte contre la Berce du Caucase;

**Il** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de mandater l'OBV du Chêne pour obtenir auprès du regroupement des OBV de Chaudière-Appalaches les fonds nécessaires dans le cadre du **Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)** afin prendre en charge l'éradication de la Berce du Caucase dans l'important foyer identifié en 2017 dans la municipalité de Sainte-Croix.

### SANTÉ MENTALE QUÉBEC – CHAUDIÈRE-APPALACHES

142-2018

#### PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 7 au 13 mai**;

**CONSIDÉRANT QUE** le thème « **Agir pour donner du sens** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

**CONSIDÉRANT QUE** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

**Il** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplane, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de proclamer la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » dans la municipalité de Sainte-Croix et inviter tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de la campagne « *Agir pour donner du sens* ».

#### PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

143-2018

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 57 heures.

\_\_\_\_\_  
Jacques Gauthier  
Maire

\_\_\_\_\_  
France Dubuc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec

